

Lo Parvi

Association nature
Nord-Isère

Tél. 04-74-92-48-62
Secrétariat-Accueil :
contact@loparvi.fr
www.loparvi.fr

SOMMAIRE

○ Édito de l'Épervier	1
○ CA du 6 mai	2-3
○ Atelier peinture	3
○ Comment devenir sentinelle de l'environnement ?	3-5
○ Week-end Nature Pilat	6-7
○ Animation forêt Trept	8
○ Rallye ornitho	8
○ L'espèce du mois	9
○ Agenda	9

Directrice de publication

Murielle Gentaz

Membres de la commission circulaire

Marc Bourrely, Murielle Gentaz
Lucien Moly, Micheline Salaün

Comité de lecture

Serge et Noëlle Berguerand,
Maurice et M. Rose Chevallet,
Marie Moly, Pascale Nallet

Maquette et mise en page

Micheline Salaün

Crédit photos

Commission forêt
Annette Micoud
Patrick Nallet
Micheline Salaün
Jean-Jacques Thomas-Billot

Illustrations

Alexis Nouailhat

ISSN 2607-7256

La Plume de l'épervier

pour connaître, faire connaître et protéger
le patrimoine naturel

Juin 2019 - Circulaire n°391 - 35^{ème} année

Publication interne mensuelle de l'association Nature Nord-Isère

Alerte adhésions !

Sans adhérents pour faire vivre l'association, pour lui donner sa substance vive, pas de Lo Parvi !

Or d'une année à l'autre, et après un pic autour de 2014, nous observons que nous n'augmentons pas le nombre d'adhésions et qu'une certaine baisse peut s'observer. Constat valable sur les 4, 5 dernières années.

Nous avons donc décidé de prendre ce problème à bras-le-corps ; toucher de nouvelles personnes et aussi ne pas perdre celles qui ont déjà fait la démarche de nous rejoindre. Plutôt que laisser les choses aller leur cours, nous allons faire preuve d'un peu plus de volontarisme, en nous dotant des moyens d'une part de savoir ce qui se passe précisément et d'autre part, d'aller à la rencontre du public et 'dénicher' les adhérents potentiels ! À nous de trouver les mots permettant de rendre compte précisément de ce que nous faisons.

Nous allons aussi faire en sorte de mieux accueillir et accompagner les nouveaux adhérents.

Le paradoxe est que les problèmes que nous avons à affronter et les actions que nous menons, n'ont pas décréu, bien au contraire ; la réalité des inquiétudes que nous manifestons depuis toujours est malheureusement confirmée par toutes les observations et les études actuelles. Ce n'est pas parce que le problème de la biodiversité prend une ampleur mondiale que nous n'avons pas ou plus notre rôle à tenir, bien au contraire. Il est sans doute utile d'interpeller les responsables politiques ; mais il ne faut pas se faire trop d'illusions quant à leur capacité à agir ; la classe politique n'est que le reflet, tardif parfois, de la société et des mentalités. Il est donc plus que jamais nécessaire d'agir et de savoir ce que signifie concrètement protéger les espèces et maintenir une place à la nature dans notre environnement.

Nous comptons déjà sur vous, adhérentes et adhérents, pour faire vivre Lo Parvi, mais nous comptons aussi sur vous pour que nous nous soucions tous de faire croître notre audience et mieux porter le sens de nos actions en Isle-Crémieu.

Extrait CR du Conseil d'Administration du 6 mai 2019

L'essentiel de ce CA était consacré au sujet des Adhérents.

1 -Réflexion et recherche d'actions concrètes sur le recrutement des adhérents

Recruter de nouveaux adhérents est un enjeu important pour Lo Parvi, et ce, sur plusieurs plans :

- Enjeu de vitalité pour notre association, afin d'entretenir et de renouveler, dans la durée, les bénévoles et les forces vives de l'association,

- Enjeu de représentativité et de notoriété auprès du grand public sur notre territoire,

- Enjeu financier, les cotisations étant une ressource financière pour notre structure.

Lo Parvi est bien connu des institutions mais beaucoup moins du grand public. Comment faire pour remédier à cela ?

Parmi les thèmes des idées et réflexions explorées :

■ **Le socle naturaliste, qui est le fondement de Lo Parvi doit être conservé** ; La partie connaissance est indispensable si on veut protéger. Mais la connaissance doit être accessible à tous. Peut-être faut-il développer des formations plus accessibles et plus ponctuelles ?

■ **Il y a des différences entre la représentation et la réalité de la protection de la nature** qui est assez rébarbative (collecte de données, participation à des enquêtes publiques, nombreuses réunions, ...) et qui nécessite des heures de travail pour faire avancer les dossiers. Par contre, il est important d'avoir un grand nombre d'adhérents pour avoir du poids face aux élus.

■ **Adhérent et adhésion**

Que veut dire être adhérent à Lo Parvi. Qu'est-ce que cela apporte de plus ? (Pas besoin d'être adhérent pour assister aux sorties)

Pourquoi les jeunes ne sont-ils pas adhérents ?

Est-on adhérent pour donner quelque chose à l'association ou pour recevoir quelque chose de l'association ?

Il faudrait savoir comment et pourquoi on devient adhérent de Lo Parvi. Peut-être pourrait-on demander aux adhérents de répondre à un questionnaire.

Le bulletin d'adhésion doit être séparé du Sortir et être donné avec un document plus léger de présentation de l'association ; il doit être proposé lors de chaque manifestation.

Le montant des cotisations pourrait être revu à la baisse. Une proposition d'adhésion par parrainage à prix réduit pourrait être étudiée (à voir si réglementaire ou pas)

Pour mieux accueillir les nouveaux adhérents, un courrier personnalisé pourrait être envoyé.

La force de Lo Parvi est la grande connaissance de son territoire. Les adhérents pourraient être invités à découvrir ce territoire.

■ **Sorties**

Dans la communication (livret Sortir), il faudrait séparer les sorties des chantiers.

Il n'y a pas assez d'animateurs capables de faire les sorties. Or, c'est souvent lors des sorties sur les communes que les gens adhèrent.

■ **Stands et manifestations**

La tenue des stands ne doit pas forcément être faite par les membres de la commission communication.

Il faudrait organiser un événement pour faire connaître Lo Parvi du grand public: journée Portes ouvertes sur un thème particulier ou autre événement lors de l'AG ?

Il serait judicieux d'être présents sur des événements du territoire.

■ **Il faudrait organiser des choses pour que les gens se rencontrent.** Il faut créer du lien.

Le week-end des adhérents ne fédère pas les nouveaux adhérents : le remplacer par un autre événement sur 48h

Il faut communiquer davantage sur les actions menées.

Décisions prises :

■ Une formation des animateurs de sortie aura lieu début septembre. Marc et Murielle se chargent de l'organisation.

■ Un document sur la protection pour les adhérents va être préparé fin août par Marc, Sabine et Pascale.

■ Une visite au Pic Vert va être organisée pour partager leur expérience sur la recherche d'adhérents. Sabine, Céline, Jean Jacques, Murielle et Marc sont volontaires pour y aller.

■ Une formation à la tenue de stand va être proposée aux bénévoles, dans un premier temps cette formation se fera en interne. Un appel aux adhérents sera fait.

■ Marcel se renseigne pour savoir s'il est possible de proposer une adhésion-parrainage.

■ Les modalités du week-end adhérents vont être revues. Une découverte du territoire pourrait avoir lieu en avril/mai. Le contenu sera à préciser.

■ Le concours photo doit être modernisé. Pour cette année, le vernissage pourrait avoir lieu à la médiathèque de Morestel

Un groupe de réflexion sur les adhérents (G.R.A.) est constitué à l'issue de ce Conseil d'Administration, avec comme membres Marc, Murielle, Céline, Sabine, Elvyre, Christine et Jean-Jacques.

Ce groupe est chargé de la mise en place d'un plan d'action, à partir de toutes les pistes proposées. Il rendra régulièrement compte de ses avancées au Conseil d'Administration.

Extrait CR du Conseil d'Administration du 6 mai 2019

Questions diverses

■ **Nuit de la chauve-souris à la Balme les Grottes**

Lo Parvi sera présent. Une réunion va avoir lieu pour préparer cette action qui aura lieu le 24 août.

■ **Circulaire**

Le mode de diffusion va changer. Il faudra s'inscrire sur une mailing liste. L'envoi se fera automatiquement.

■ **Réunion sur la prolongation de la concession de la CNR (Compagnie Nationale du Rhône)**

L'état souhaite maintenir la concession de la CNR pour 18 ans et ne pas faire appel à des concurrents européens.

Dans le dossier de concertation du projet de prolongation de cette concession qui a été présenté, un barrage pourrait être construit à Saint Romain de Jalionas et le seuil des

Molottes (dans la RN du haut Rhône) pourrait être équipé d'une micro-centrale (interdit par le décret de création de la réserve naturelle).

La CNR a équipé le Rhône mais n'a pas réparé les dommages causés à la biodiversité.

Lo Parvi doit rédiger un cahier d'acteur avec FNE AURA pour s'élever contre ces projets.

■ **Dissolution de l'AMAPAC (La Maison du Pays des Couleurs)**

L'actif sera réparti sur plusieurs associations dont Lo Parvi qui sera bénéficiaire d'un don de 2000 €.

■ **Nomination au CBNA**

Raphaël a été nommé au conseil scientifique du Conservatoire Botanique National Alpin (CBNA).

Atelier peinture dans la nature du 22 mai sur l'ENS de l'Etang de Bas

C'est un écrin de verdure où chantent le loriot, et les grenouilles...

Les paysages de cette ruralité-là ne ressemblent à nul autre .

L'objectif est double :

- la découverte de ce panorama à la douceur colorée, avec en toile de fond les falaises des ravières.
- l'histoire des peintres paysagistes lyonnais ou grenoblois qui recherchent l'inspiration sur les chemins campagnards de L'Isle-Crémieu.

Il fait très beau !! Le groupe s'installe le long du chemin à l'ombre des arbres.

Chacun a trouvé sa place, assis dans l'herbe ou dans son fauteuil...moment d'observation .

Le choix du sujet est important.

Quelque chose de simple, quelque chose de beau !

Marc passe de l'un à l'autre, l'ambiance est appliquée !

Quelques lignes pour cadrer le thème.

Quelques traits pour esquisser les volumes, les formes : falaises, nénuphars, roseaux, étang, fleurs, digue,

Poser, avec le pinceau des taches de couleurs, ne pas se décourager !!

Peindre les verts feuillages, les rayons de soleil sur les nénuphars, le vent dans les roseaux.

Marc, penché par dessus les épaules, suggère et encourage, accentuer une ombre et les lumières, souligner un détail...

Et puis attendre... en écoutant son coeur et son bonheur...

Soudain le loriot chante !!

"C'est bon signe !! Signe que le tableau est réussi !! Alors tout doucement vous écrivez votre nom au bas du tableau."

Merci à chacun de votre présence, un bon moment de partage "naturellement artistique"

Annette Micoud



Comment devenir sentinelles de l'environnement ?

Un peu d'histoire :

La naissance du projet sentinelles est intimement liée au développement de l'action de veille écologique des associations du mouvement FNE, dont l'objectif est de prévenir, résorber les atteintes à l'environnement, voire obtenir la réhabilitation de milieux naturels détruits.

Afin de renforcer son action de veille écologique, en 2015, la Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature (FRAPNA), a élaboré une interface cartographique participative de signalement des atteintes à l'environnement.

Très rapidement, la Fédération de la Région Auvergne pour la Nature et l'Environnement (FRANE) a rejoint le projet et a impulsé un travail sur le développement d'un volet « initiatives favorables à l'environnement ».

En 2017, en vue de déployer le projet à l'échelle nationale, FNE et les associations à l'initiative du projet ont développé une nouvelle version de l'interface cartographique.

La nouvelle interface est actuellement ouverte au grand public en Auvergne-Rhône-Alpes, Bretagne, Alsace, Limousin, Bourgogne-Franche-Comté, Normandie, Champagne Ardenne, Lorraine, et le sera très prochainement sur d'autres territoires en France.

Les objectifs poursuivis

Quatre objectifs sont poursuivis par le mouvement de FNE, à travers ce projet:

Dynamiser la mobilisation des citoyens et des associations

- Demander au citoyen d'être acteur de la veille écologique en lui proposant de signaler les atteintes potentielles ou avérées à l'environnement : il

devient alors une "Sentinelle". Il pourra également être acteur en signalant les initiatives en faveur de l'environnement ;

- Encourager la mobilisation citoyenne et associative en proposant aux lanceurs d'alertes de s'informer sur les enjeux environnementaux et d'entamer eux-mêmes des démarches (prévenir la mairie, envoyer un courrier, etc.) ;

- Valoriser l'action des associations du mouvement FNE et celle des sentinelles en la rendant visible, notamment par la cartographie interactive.

Améliorer la prévention et la résorption des atteintes environnementales

- Améliorer la qualité des signalements transmis aux associations ;

- Améliorer la synergie entre les associations du mouvement, en structurant le suivi des alertes par territoire ;

- Améliorer la réponse aux signalements : la réactivité de traitement des alertes, la traçabilité des informations sur chaque signalement, la résorption des atteintes.

Valoriser et favoriser les initiatives en faveur de l'environnement

- Améliorer la collecte d'informations sur les initiatives en faveur de l'environnement ;

- Valoriser ces initiatives en les rendant visibles, notamment par la cartographie interactive ;

- Proposer des pistes d'actions aux acteurs du territoire en montrant des cas concrets de réalisations innovantes ;

- Favoriser la mobilisation et la motivation à agir par l'exemple.

Harmoniser et faciliter la cohérence des pratiques au sein du mouvement

- Avoir une vision globale, thématique, historique et territoriale des atteintes et donc des enjeux environnementaux sur nos territoires ;

- Disposer d'un outil performant et à jour permettant le partage et la mutualisation de l'information et des pratiques entre chaque département et chaque région ;

- Pouvoir analyser l'action sentinelle et son évolution à l'échelle locale (communale), départementale, régionale et nationale ;

- Fédérer et mobiliser autour d'un projet commun qui a du sens pour chaque association du mouvement.

Une application mobile pour agir sur le terrain !

Pour compléter le dispositif, France Nature Environnement a élaboré une application Sentinelles de la Nature, afin que vous puissiez signaler des atteintes directement sur le terrain, même hors connexion internet !

Vous pouvez télécharger cette application depuis :

- [L'appli sur Google Play](#)

- [L'appli sur Apple Store](#)

Le projet sentinelle s'inscrit dans une logique d'amélioration continue. Le site actuel fera l'objet de nouvelles versions qui tiendront compte des retours d'utilisation. Il vise également à permettre au grand public de s'engager dans le réseau des bénévoles associatifs. N'hésitez pas à signaler auprès des opérateurs régionaux votre envie de vous investir pour aider d'autres sentinelles sur leur territoire.

Comment devenir sentinelles de l'environnement ?

Ce qu'il faut savoir avant de se lancer

Pour signaler une atteinte ou une initiative, nous vous demandons de créer un compte (voir paragraphe suivant «Comment devenir Sentinelles»). Ce compte nous est utile pour pouvoir échanger avec vous sur votre signalement et vérifier la véracité des faits proposés. Cependant, toutes les informations que vous donnerez lors de la création de ce compte seront conservées par FNE et utilisées uniquement dans le cadre de Sentinelles de la Nature, conformément aux dispositions de la loi informatique et libertés et les dispositions du règlement 2016/679/UE du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données.

A aucun moment votre identité ne sera rendue publique, pour autant vous serez responsable des informations que vous porterez à notre connaissance et de leur véracité. De même, vous vous engagez à déposer des photos libres de droit.

Une fois votre compte créé et votre première alerte ou initiative renseignée vous pourrez, via votre compte Sentinelles, amender, rectifier votre signalement. Vous pourrez également revenir sur le site [Sentinelles de la Nature](#) renseigner de nouvelles alertes.

Notez que vos alertes ne seront pas automatiquement rendues publiques. L'opérateur régional du mouvement de France Nature Environnement décidera de la meilleure manière de la traiter et de son éventuelle publication. Votre signalement pourra nécessiter des vérifications ou des demandes de complément d'information.

Sentinellesdelanature.fr n'est pas un service public et n'a pas vocation à se substituer à la police de l'environnement, en conséquence nos associations ne traiteront pas tous les dossiers.

L'hétérogénéité du nombre de signalements (rendus publics sur la carte nationale ou dans les régions) est le reflet de la mobilisation des citoyens et des moyens dont disposent les associations.

Devenir Sentinelles de la nature ne s'improvise pas ! Cette page recense plusieurs contenus vous permettant d'agir sans attendre. N'hésitez pas à informer la Fédération qui opère sur votre territoire de toutes les démarches que vous aurez entreprises en mettant à jour votre alerte sur [sentinellesdelanature.fr](#).

Cette sélection de fiches et de guides a été faite sur la base de documents élaborés par des associations membres de France Nature Environnement. Elle n'est bien sûr pas exhaustive et sera enrichie au fil du temps.

LES FICHES «ACTION»

Fiche 1 : Zone humide dégradée

Cette fiche vous explique les démarches que vous pouvez engager si vous observez un comblement dans une zone humide, un drainage ou un fossé creusé pour assécher la zone, voire un affouillement et un décapage du terrain.

Fiche 2 : Rivières ou étangs pollués

Cette fiche vous explique les démarches que vous pouvez engager si vous constatez des poissons morts, un rejet liquide, ou des matériaux déversés ou jetés ou des indices anormaux dans un cours d'eau (couleur bizarre, écume anormale, une odeur suspecte).

Fiche 3 : Mon supermarché vend des pesticides

Cette fiche vous explique les démarches que vous pouvez engager si vous constatez que la vente de pesticides s'effectue en libre accès, dans le supermarché ou la jardinerie à côté de chez vous ou en cas de publicité pour les pesticides dans votre journal ou dans une brochure publicitaire.

LES GUIDES

Guide de poche sentinelles

L'objectif de ce guide est de mettre à la disposition de chaque citoyen, dans un format pratique, les informations nécessaires au respect des principales réglementations de l'environnement, l'établissement des responsabilités ainsi que les contacts adéquats. Des modèles de courrier type sont présents en annexe afin de vous aider dans l'accomplissement de vos démarches.

Lutter contre les décharges sauvages - mode d'emploi

Ce guide a été réalisé pour sensibiliser le grand public et les collectivités à la problématique des décharges sauvages, mais également leur donner les moyens de les prévenir ou les résorber. Différents courriers types sont proposés en annexe du document.

Rédaction : Christine Berger à partir de la présentation du site FNE Isère

Week-end nature des adhérents dans le massif du Pilat des 17, 18, et 19 mai 2019

Dès notre arrivée dans le chalet des Alpes au Bessat nous avons senti que le climat de ce massif de gneiss et de granit était rude et changeant!

Bernard Françon, enfant du pays, nous a fait partager son ressenti sur ce massif du Pilat au cours d'une soirée contée. Nous avons compris comment le paysage et les gnoles* avaient forgé un peuple sensible au mélange d'histoire et de légendes.

Le samedi matin, nous avons rendez-vous à l'île de la Platière qui a été classée réserve naturelle nationale en 1986 pour protéger les milieux des impacts engendrés par les activités humaines. C'est 500 hectares de forêts, prairies, lînes et cultures le long du Rhône. Le site Natura 2000 couvre environ 12 km de fleuve. Grâce à son conservateur Bernard Pont et à ses explications très techniques, nous avons bien saisi comment au fil de l'histoire le fleuve a été domestiqué, endigué, freiné, divisé, bétonné. Le tressage a disparu et le niveau d'eau et le débit ont été modifiés.

Celui-ci ne suffit plus à transporter les sédiments. On a construit des digues pour le rendre navigable et limiter les crues et des barrages et des canaux pour turbiner de l'énergie hydroélectrique. Il s'agit maintenant de le ramener à un état le plus naturel possible, le plan de gestion devant composer avec des choix politiques.



Nous avons vu la très jolie mare des Oves avant de longer le Rhône en suivant les ouvrages de Girardon, puis un observatoire à oiseaux. Ensuite c'était la récréation: nous avons traversé un bras du Rhône sur un bac à chaîne! Nous avons cheminé dans une forêt alluviale bien gérée, de façon à garder en permanence une densité de feuillage répartie en hauteur, des essences variées et de tous les âges.

Au retour nous avons traversé une prairie fleurie entretenue par une vache et son veau !

L'après-midi nous avons visité le joli village de Malleval. Il est très ancien mais son architecture a évolué régulièrement au fil des siècles. On peut y voir 2 châteaux, l'église perchée sur un roc et en descendant vers le ruisseau, un grenier à sel, une ancienne usine de tissage et une cascade.



Nous sommes rentrés au gîte en passant à la Jasserie. De belles prairies d'altitude dominent la vallée du Gier et un très beau panorama mais en ce qui nous concerne le temps était couvert. La ferme auberge affiche complet, c'est aussi un site très touristique au coeur du massif du Pilat. Le Gier y prend sa source.

Le dimanche matin il pleuvait et l'horizon était bouché. Quelques adhérents nous ont lâchement abandonnés! Le petit noyau dur s'est rendu sur la tourbière de Gimel. L'endroit est magique! Et le vent froid qui nous gelait les doigts et retournait nos parapluies n'a pas réussi à calmer notre enthousiasme. La sphaigne verte stocke l'eau comme une grosse éponge. Les plantes s'adaptent à ce milieu peu nutritif et frais. Le ciel couvert et l'humidité ambiante nuançaient les couleurs du site et contrastaient nos photos!

Nous n'avons pas pu nous empêcher de repasser par la Jasserie: auberge encore complète!

L'après-midi, en redescendant, une éclaircie nous a laissé admirer le panorama et les "Trois Dents" où nous reviendrons un jour...

Nous sommes allés visiter la Maison du Parc du Pilat à Pélussin. L'intérieur du bâtiment est très moderne, en bois clair, et propose des documents et des jeux interactifs sur la faune, la flore et le patrimoine du Pilat. Dans la salle de projection sur grand écran, nous avons vu des films originaux et poétiques : les arbres ou l'eau sont personnalisés et expriment leur ressenti. Nous avons parcouru les jardins variés, décoratifs et bien entretenus. C'est un beau musée. Merci à Christian et Jean- Jacques qui ont réussi à tout gérer malgré la météo...

Pascale Nallet

* brouillard

CONNAISSANCE

Week-end nature des adhérents dans le massif du Pilat des 17, 18, et 19 mai 2019

L'oeil du naturaliste...



L'après midi, changement de décor radical au village de Malleval, sur les falaises et les murs l'Ombilic rupestre est omniprésent comme l'Orpin reprise. Il héberge un papillon très localisé sur les talus et pentes rocheuses, l'Azuré des orpins. Enfin, le Micocoulier donne une note méditerranéenne à ce milieu remarquable.



Si la sortie sur l'Ile de la Platière a surtout été consacrée au fonctionnement de l'hydrosystème Rhône, cela ne nous a pas empêché de faire quelques observations naturalistes. Chez les oiseaux, Grand cormoran, Héron cendré, Aigrette garzette et Grande aigrette animent les bords du fleuve ; les traditionnels Milans noirs dans le ciel et quelques passereaux communs telles les Fauvettes à tête noire, Rossignol, Grimpereau des jardins, Pouillot véloce et Rouge-gorge chantent dans les fourrés.

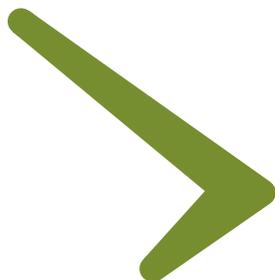


Autre contraste, la jasserie à 1400 mètres d'altitude et ce sont les Jonquilles qui apportent une note printanière malgré brumes et brouillard ; elles sont accompagnées des Violettes tricolores et par endroit de callunes et d'Airelles rouges. Le Grand corbeau est bien présent ainsi que les Pipits farlouses.

Dans la mare, à l'entrée de la réserve, nous avons noté le Limnanthème faux nénuphar, l'Hydrocharis des grenouilles, le Potamot crépu, le Trèfle d'eau et le Plantain d'eau. A l'origine des mouvements erratiques du Rhône et de ses bras, des milieux très différents peuvent se côtoyer, du très sec avec son cortège d'orchidées, Ophrys bourdon et araignée, Orchis singe et militaire à l'humide avec la très rare Violette élevée.

Le dimanche, la tourbière de Gimel nous permet d'admirer malgré les conditions météo, les Linaigrettes vaginées et les Pédiculaires des bois. Nullement découragé par les brumes et la pluie, nous observons un Accenteur mouchet perché bien en vue occupé à chanter comme si de rien n'était.

Jean-Jacques Thomas-Billot



Animation forêt : sortie du 13 juin avec la classe de CM2 de l'école primaire de Trept



Dans le prolongement de l'après-midi théâtre (Jean GIONO, l'homme qui plantait des arbres) qui regroupait les écoles de TREPT, FRONTONAS et CHAMAGNIEU, la commission forêt, à la demande de la classe de CM2 de TREPT a assuré l'animation d'une sortie dans les bois de la commune sur l'ENS des grands communaux de TREPT.

A 9 heures 45, les enfants ont été accueillis au « chalet de la chasse » avec boissons et biscuits, tout en découvrant l'évolution naturelle du milieu vers la forêt. Le parcours qui amena ensuite les écoliers jusqu'aux « quatre chemins » permet d'inventorier, sur la droite de l'itinéraire, le stade arbustif avec sa grande diversité, précurseur des arbres qui deviendront forêt.

Après avoir pris connaissance de la notion d'écosystème forestier, de sol, d'humus, de la présence des arbres, de la faune et de la flore qui les accompagnent, de son importance pour l'eau et le CO₂, les enfants sur le chemin du retour ont pu observer les différentes interventions humaines sur la forêt : coupes sélectives de futaies, coupes rases de taillis et la gestion irrégulière, la plus proche de la forêt naturelle qui préserve l'écosystème forestier. A 11 heures 30 les enfants ravis étaient de retour à l'école prêts à repartir à la découverte de la nature.

Paul Dametto

L'APIE, Lo Parvi et la LPO sur le terrain pour suivre la biodiversité

Samedi 25 mai, une trentaine d'amoureux de la nature de l'APIE (Association Porte de l'Isère Environnement), de Lo Parvi et de la LPO Isère (Ligue de Protection des Oiseaux) ont exploré la biodiversité du Nord Isère. Le huitième 'Rallye ornitho' a prospecté des territoires des collines du Nord-Dauphiné, la CAPI, les vallées de l'Hien et de la Bourbre, en ciblant des zones où la biodiversité est peu observée.

En total, plus 91 espèces d'oiseaux ont été observées, ainsi que des libellules, mammifères, reptiles et fleurs, preuve d'une richesse de la biodiversité dans la campagne du Nord Isère. Cependant, le constat est d'une biodiversité en déclin et d'une nature en sursis face à des fortes pressions de l'urbanisation, l'agriculture et le changement climatique.

Plusieurs espèces menacées et en forte régression au niveau régional ont été observées, telles la Caille des blés et le Busard Saint Martin, le Faucon hobereau et la Pie-grièche écorcheur, ou la Rousserolle verderolle, mais en petit nombre, voire à un seul endroit. La Caille et le Busard ont besoin de prairies permanentes, avec une variété d'herbes et de flore, mais ces milieux disparaissent. Le Faucon hobereau et la Pie-grièche s'alimentent d'insectes, dont les populations sont en forte régression devant l'utilisation des pesticides et la banalisation des paysages agricoles. La Rousserolle habite les milieux humides sauvages, qui disparaissent avec les drainages et la sécheresse.

Le devenir de ces espèces dans le Nord Isère dépendra de la capacité à l'avenir à maîtriser le grignotage de la campagne par l'urbanisation. L'APIE constate l'inefficacité du SCOT

Nord Isère, qui ne semble pas pouvoir empêcher l'étalement de maisons individuelles et de lotissements autour de chaque hameau et ferme, au lieu de cibler le développement dans les villages existants et les centre-villes.

Certaines espèces observées, par contre, sont 'nouvelles' pour le Nord Isère, avec des populations qui s'implantent du fait du changement climatique, par exemple le Bouscarle de Cetti et le Cisticole des joncs. Ce sont deux petits oiseaux discrets des zones humides, dont les chants sont distinctifs. Leur apparition en Nord Isère est probablement liée à l'absence de périodes froides prolongées ces derniers hivers. Ils pourraient donc disparaître à nouveau avec un hiver froid, ce qui semble probable avec les variations extrêmes du changement climatique.

Toutes les observations collectées pendant ce Rallye alimenteront la banque de données www.faune-isere.org

Pour participer aux animations nature et aux activités de protection de l'environnement de l'APIE contact@apie-asso.net 04 74 95 71 21



Les participants du Rallye Ornitho APIE 2019 ont également fait de la botanique.

L'espèce du mois

Busard St Martin (Circus Cyaneus)

Un peu plus petit que le busard des roseaux, mais sa queue est plus large et son extrémité plus arrondie. Le plumage du mâle est très clair avec un large croupion blanc. L'extrémité des ailes est noire. Il se distingue du busard cendré par l'absence de bandes noires sur le dessus et le dessous des ailes.

Assez commun mais localisé, le busard St Martin niche dans une grande variété d'habitats : cultures, zones cotières sablonneuses, steppes, taïgas. Le Busard St Martin vit dans les landes semi-montagneuses, avec une végétation semi-arbustive sur les coteaux et des prairies, fuyant les forêts, préférant les versants nord, nord-est mais nichant sur ceux orientés sud, sud-ouest.

Pour chasser, le Busard St Martin vole à très basse altitude, regardant continuellement vers le bas, épluchant tous les recoins, franchissant les irrégularités des terrains, suivant les contours des près, et disparaissant d'un seul coup, pour réapparaître à nouveau, comme venu de nulle part.

Le busard St Martin ne semble plus être nicheur dans notre secteur alors qu'il l'était il y a encore quelques années. Merci donc de nous transmettre toute information le concernant notamment en période de reproduction.



T.Schaeffer

AGENDA

SORTIES NATURE

- Découverte des criquets, sauterelles et grillons 31/08 de 9h à 12h

Inscription au 04 74 92 48 62

Les Espaces Naturels Sensibles de l'Isère

vous accueillent jusqu'au 22 septembre 2019

Parce que partir à la découverte de la biodiversité pour mieux la comprendre et la protéger, c'est déjà agir, plus de 170 animations et événements gratuits vous attendent sur une trentaine d'Espaces Sensibles de l'Isère dont de nombreux en Isle-Crémieu.

Découvrez le programme complet sur

www.biodiversite.isere.fr

Nuit internationale de la chauve-souris 24 août de 14h à 21h30

Les Grottes de La Balme s'associent à l'initiative de la SFEPM (Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères) dans le cadre de la 23ème édition de la Nuit internationale de la chauve-souris !

Venez vivre une journée exceptionnelle aux Grottes de La Balme à la rencontre de ses chauves-souris !

Stands d'informations, atelier décoration de nichoirs, jeux, balades contées, mini-conférences, observation des chauves-souris dans leur milieu naturel... attendent petits et grands lors de cet événement exceptionnel organisé en partenariat avec le Département de l'Isère, l'association Lo Parvi, Natura 2000 et l'Office de tourisme des Balcons du Dauphiné.

Programme détaillé sur le site Internet :
www.grotteslabalme.com
Sur réservation.

NOUS VOULONS DES COQUELICOTS

Dans toute la France, chaque 1^{er} vendredi du mois des rassemblements sont organisés à 18h30, devant les mairies, soit des dizaines de milliers de personnes, réunies autour d'un mot d'ordre : L'INTERDICTION DE TOUS LES PESTICIDES DE SYNTHÈSE

Trouvez votre lieu de rassemblement [sur le site : https://nousvoulonsdescoquelicots.org/](https://nousvoulonsdescoquelicots.org/)